

Septembre 2026

DICRIM

Document d'Information Communal sur les

RISQUES MAJEURS

CHICHILIANNE



Chers habitants de Chichilianne,

DOCUMENT A CONSERVER

La commune a réalisé son Plan Communal de sauvegarde en 2023, afin d'anticiper l'organisation d'une éventuelle gestion de crise. Dans la continuité de cette démarche, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vous informe sur les risques majeurs présents sur Chichilianne, les consignes de sécurité associées et les moyens d'alerte prévus par la commune. Ce document est à conserver jusqu'à sa prochaine mise à jour ; il est également accessible sur les sites internet : <https://chichilianne.fr/la-commune/> et <https://www.georisques.gouv.fr/accueil-collectivite>.

Dans tous les cas, soyez prudents et restez vigilants.

Le maire, Madame Sylvie DRULHON

Les principaux aléas (risques) à Chichilianne, et les consignes de sécurité associées

ALEA TORRENTIEL

ALEA RUISSELLEMENT ET RAVINEMENT

ALEA CHUTE DE BLOC ET ECROULEMENT

ALEA FEU DE FORET

ALEA SISMIQUE

Consignes générales en cas d'événement majeur



Ecoutez la radio et suivez les consignes des autorités.

Ici Isère : 102.8 MHz bande FM ou

<https://www.ici.fr/radio/isere>



Ne téléphonez pas, afin de libérer les lignes pour les secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, celle-ci dispose d'une organisation pour les protéger.



ALEA TORRENTIEL

Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau : une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (pierres...). La position de la commune l'expose naturellement et principalement à ce risque. Si le centre bourg n'est pas exposé directement, les secteurs des Oches/ Jansonière, de Bernardière, de Châteauvieux, de Donnière et de Richardière sont les plus vulnérables .

Historique : débordement du torrent des Arches au début des années 1970. Chemin du pas de l'Essaure détruit jusqu'à Jansonière. Bernardière peut être impacté par le débordement du torrent de la Clotrette. Châteauvieux par celui de la Touche. Donnière/Richardière par celui des Fraches

Mise en garde : ne pas s'approcher du lit des torrents pendant les épisodes orageux violents



06/2024 Sait Christophe en Oisans – Lave torrentielle

Consignes de sécurité inondation



Montez à pied dans les étages.



Coupez l'électricité et le gaz.



Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture).



ALEA RUISSELLEMENT ET RAVINEMENT

Souvent appelé « coulée de boue » cela correspond à la divagation des eaux en dehors du réseau hydrographique, suite à de fortes précipitations. L'eau qui ne peut ne pas s'infiltrer s'écoule à la surface du sol. Ce ruissellement est d'autant plus important que le sol est imperméable (ou imperméabilisé), que le bassin versant drainé est vaste et que la pluie est intense.

La pente est un phénomène aggravant qui conditionne la vitesse d'écoulement et la soudaineté de la survenue de la crue.

Lorsque le débit augmente, et en présence de vitesses importantes, débute le ravinement. Ce phénomène correspond au début de l'entraînement des particules de sol (limon, sable, graviers, pierres).

Sur notre commune, le secteur principalement concerné est le centre bourg.



29/12/2021 Lumbin- Funiculaire du Touvet

Consignes de sécurité inondation



Montez à pied dans les étages.



Coupez l'électricité et le gaz.



Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture).



CHUTE DE BLOCS ET EBOULEMENT

L'évolution naturelle des falaises et des versants rocheux engendre des chutes de pierres et de blocs ou des éboulements en masse.

Les blocs isolés (jusqu'à quelques centaines de mètres cubes) rebondissent ou roulent sur le versant, tandis que dans le cas des éboulements en masse mobilisant plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes, les matériaux s'écoulent à grande vitesse et sur une très grande distance.

Historique : sur la commune principalement sur les rochers du Parquet et zone du Mont Aiguille sans impact avéré sur les habitations

Mise en garde : attention aux promenades dans ces zones. Prenez des informations avant toute promenades notamment lors des fortes chaleurs et/ou des périodes de gel/dégel



Légende illustration 17/08/2024 : RD 94 Villeperdrix - Drôme

Consignes de sécurité blocs et éboulement

Précautions lors des déplacements promenades et escalade
Se renseigner au préalable. Signalez à vos proches, voisins votre départ dans ces zones.



RISQUE FEU DE FORET

Le taux de boisement du Trièves est de 40% (France = 27%), composé majoritairement de résineux, ce qui en fait une région exposée aux feux de forêt. Les récents incendies du Néron (juillet 2003), de Voreppe (août 2022) ou encore du col de Menée (août 2025), nous rappellent que cet aléa est bien présent dans la région. Dans le Trièves, les forêts jouent également un rôle essentiel de protection des enjeux contre les chutes de blocs, les crues torrentielles, le ruissellement et les avalanches. Leur destruction aggraverait donc notre exposition à ces phénomènes.

Actuellement, les obligations légales de débroussaillage (OLD) concernent déjà la plupart des communes de l'agglomération grenobloise. Elles pourraient s'étendre prochainement au Trièves, compte-tenu de l'évolution du risque de feu de forêt liée au changement climatique. Il est tout de même recommandé de débroussailler autour de votre habitation : en Isère, 90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés.

Sur la commune, des départs de feu ont déjà eu lieu dans les secteurs de la Fayolle et Brochetière dans les années 1990 (intervention des pompiers)...



04/08/2026 Bellegarde en Diois

Consignes de sécurité feu de forêt



Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche.



Fermez les volets, portes et fenêtres. Bouchez les entrées d'air avec des chiffons mouillés (aérations, cheminée ...). Respirez à travers un linge humide.



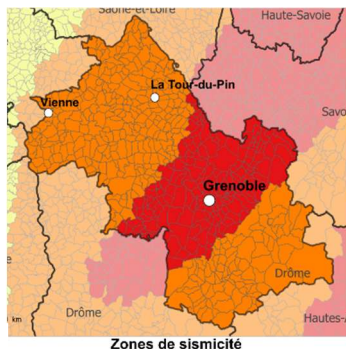
Ouvrez votre portail pour faciliter l'accès des pompiers.



RISQUE SISMIQUE

Le Trièves est situé dans le prolongement de la faille de Belledune et est donc concerné par le risque sismique. En 1962, le séisme de Corrençon-en-Vercors d'une magnitude de 5,3, avait été ressenti dans le Trièves et avait occasionné de nombreux dégâts à Corrençon-en-Vercors, mais également à Château-Bernard (effondrement du clocher). En 1963, un an jour pour jour après celui de Corrençon, le séisme de Monteynard d'une magnitude de 4,6 avait causé quelques dégâts (chutes d'objets, de tuiles et de cheminées) sur les communes de Sinard, Avignonet et Monestier-de-Clermont. Celui-ci pourrait avoir été causé par le remplissage du lac-réservoir de Monteynard. En 1999, le séisme de Laffrey d'une magnitude de 4,1 avait également été ressenti par les triévois. Plus loin dans le passé, un extrait du tome 2 de l'histoire générale du Dauphiné décrit un séisme qui aurait touché le Trièves à la fin du 14^e siècle : « *La Terre fut agitée, en même temps, de mouvements extraordinaires, comme l'étaient les esprits. Elle trembla en divers lieux & principalement dans le pays de Trièves et dans le Gapençois. Ce fut avec tant de violence que la plupart des maisons en furent renversées. Mais la petite Ville de Mens en fut plus mal traitée que toutes les autres* ».

A Chichilianne, le risque sismique est de 3/5 (= zone de sismicité modérée).



Zonage sismique de l'Isère



Corrençon-en-Vercors : dégâts suite au séisme du 25 avril 1962

Consignes de sécurité séisme



A l'intérieur : Abritez-vous sous un meuble solide ou dans l'encadrement d'une porte. Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.



Après la première secousse : sortez du bâtiment à pied. Des répliques peuvent avoir lieu.



A l'extérieur : éloignez-vous des bâtiments et des lignes électriques. En voiture, arrêtez-vous et restez dans l'habitacle.

.....● Le dispositif communal de sauvegarde



LES MOYENS D'ALERTE SUR LA COMMUNE

En cas de danger, la commune prévoit de vous alerter via les moyens suivants :

- Appels téléphoniques ciblés (les personnes vulnérables peuvent se signaler à la mairie afin d'être inscrits sur notre liste téléphonique dédiée)
- Porte à porte avec élus référents de secteurs
- Véhicule avec haut-parleur et gyrophare



CAMPAGNOL

Application de l'AMRF. Cette application gratuite permet de relayer les informations. Renseignement : en Mairie et sur <https://campagnol.fr/wp-content/uploads/sites/53/2023/10/Flyer-App-Campagnol.pdf>



FR-Alert est un dispositif national d'alerte et d'information des populations. FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. Le signal sonore retentit même en mode silencieux.



OU SE REFUGIER EN CAS D'EVACUATION

En cas d'évacuation, la commune prévoit de vous accueillir dans les centres d'accueil suivant :

- Salle des fêtes : 120 personnes
- Foyer multiactivité Richardière : 62 personnes
- Ecole Primaire : 60 personnes
- Eglise : 150 personnes
- Point Info : 30 personnes



Urgence Enedis (coupure électricité) : 09 726 750 38

<https://geo-onf.opendata.arcgis.com/maps/760c436f2736431fb0cae21c14c7414b/about>

9